

Thibault THOMAS 34 9

De: Thibault THOMAS 34 9 [thibault.thomas34@neuf.fr]
Envoyé: vendredi 16 octobre 2020 15:51
À: 'inforetraite@malakoffhumanis.com'
Objet: THOMAS Thibault - dossier 584 222 231

THOMAS Thibault - n° SS : 1 58 02 75 040 014

Madame, Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 01 octobre 2020 m'informant d'un indu de 1.185,56 €.

Par courrier en date du 14 avril 2020 vous m'informez que la retraite complémentaire est minorée de 10% jusqu'au 28/02/2023.

Le décompte de paiement en date du 25 avril 2020 mentionne comme montant net de l'allocation mensuelle : 1.295,59 € après application d'un coefficient de solidarité de 0,90.

Vous m'avez soumis une autorisation de minoration de 22% que j'ai signée le date du 18/06/2020.

Pour la période 07/20 à 10/20, les versements mensuels sont de 919,91 €.

Je vous demande de m'adresser :

- le décompte détaillé de paiement en justification du montant mensuel de 919,91 € à substituer au précédent.

- le détail du montant indu de 1.185,56 €

ces documents sont nécessaires à la compréhension de ce dossier.

A vous lire,

Cordialement
Th. THOMAS

Thibault THOMAS 34 9

De: postmaster@humanis.com
Envoyé: vendredi 16 octobre 2020 15:51
À: thibault.thomas34@neuf.fr
Objet: Remis : THOMAS Thibault - dossier 584 222 231
Pièces jointes: details.txt; ATT00005.txt; ATT00008.txt; ATT00011.html

Votre message a été remis aux destinataires suivants :

InfoRETRAITE@malakoffhumanis.com

Objet : THOMAS Thibault - dossier 584 222 231

Thibault THOMAS 34 9

De: Info RETRAITE [InfoRETRAITE@malakoffhumanis.com]
À: Thibault THOMAS 34 9
Envoyé: vendredi 16 octobre 2020 15:52
Objet: Read: THOMAS Thibault - dossier 584 222 231

Votre message

À : Info RETRAITE

Sujet : THOMAS Thibault - dossier 584 222 231

Envoyé : vendredi 16 octobre 2020 15:51:15 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris

a été lu le vendredi 16 octobre 2020 15:52:20 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris.



ATT00020.html

Thibault THOMAS 34 9

De: INFORETRAITE [info retraite@humanis.com]
Envoyé: vendredi 16 octobre 2020 15:53
À: Thibault THOMAS 34 9
Objet: Re: THOMAS Thibault - dossier 584 222 231 []

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre demande par e-mail et mettons tout en œuvre pour vous répondre.

Face à cette crise sanitaire inédite, soyez assurés que notre équipe reste mobilisée pour vous accompagner au mieux.

Toutefois, nos délais de réponse sont susceptibles d'être allongés.
Prenez soin de vous et de vos proches.

Nous restons à votre disposition,

Sincères salutations,
Votre service Clients,



*Dans le contexte actuel de crise liée au COVID-19, Malakoff Humanis est à vos côtés. Votre [Espace Client](#) est le canal privilégié pour nous permettre de traiter au mieux vos demandes. Vous pouvez compter sur nous pour assurer la continuité de nos services. Toutefois, nos délais de traitement et de réponse pourraient être plus longs qu'habituellement. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.
#Prenezsoindevous*

Les organismes de gestion de votre retraite complémentaire AGIRC-ARRCO collectent et traitent vos données à caractère personnel. Ces données font l'objet de traitements informatisés, en vue de la gestion de votre dossier. Toutes nos opérations sont menées dans le strict respect du droit de la protection des données. Elles vous garantissent un droit d'accès et de rectification de vos données et vous permettent d'en définir les directives après votre décès. Pour toutes questions, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la fédération AGIRC-ARRCO ou de votre institution de retraite complémentaire.

Rappel de votre message :

THOMAS Thibault - n° SS : 1 58 02 75 040 014 Madame, Monsieur, Je fais suite à votre courrier du 01 octobre 2020 m'informant d'un indu de 1.185,56 €. Par courrier en date du 14 avril 2020 vous m'informez que la retraite complémentaire est minorée de 10% jusqu'au 28/02/2023. Le décompte de paiement en date du 25 avril 2020 mentionne comme montant net de l'allocation mensuelle : 1.295,59 € après application d'un coefficient de solidarité de 0,90. Vous m'avez soumis une autorisation de minoration de 22% que j'ai signée le date du 18/06/2020. Pour la période 07/20 à 10/20, les versements mensuels sont de 919,91 €. Je vous demande de m'adresser : - le décompte détaillé de paiement en justification du montant mensuel de 919,91 € à substituer au précédent. - le détail du montant indu de 1.185,56 € ces documents sont nécessaires à la compréhension de ce dossier. A vous lire, Cordialement Th. THOMAS

Ce message et toutes les pièces jointes sont confidentiels et établis à l'intention exclusive de leurs destinataires. Toute divulgation, utilisation non conforme à sa destination, diffusion ou reproduction, partielle ou totale, de ce message ou des informations qu'il contient doit être préalablement autorisée. Tout message électronique est

susceptible d'altération et son intégrité ne peut être assurée. Malakoff Humanis décline toute responsabilité au titre de ce message s'il a été modifié ou falsifié. Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, merci de le détruire et d'avertir l'expéditeur de l'erreur de distribution et de la destruction du message.

En outre, ce message peut contenir d'éventuels virus. L'internet n'étant pas un réseau sécurisé, Malakoff Humanis ne peut donc voir sa responsabilité engagée dans ce cas. Il est de votre responsabilité de vérifier et détruire les éventuels virus reçus dans ce message.

Association de Moyens Assurances de Personnes, Association régie par la loi du 1er juillet 1901, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 840 599 930, dont le siège social est situé 21 rue Laffitte, 75009 Paris. -Association de Moyens Retraite Complémentaire, Association régie par la loi du 1er juillet 1901, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 840 600 001 dont le siège social est situé 21 rue Laffitte, 75009 Paris.

Nous contacter : www.malakoffhumanis.com